

TUTORIEL VALIDATION INTERVENTIONS SRAV



Vos élèves ont validé l'un des 3 blocs ou directement le bloc 3 du programme « Savoir rouler à vélo » sur le temps scolaire.

Vous pouvez déclarer cette intervention sur le site dédié :

<https://savoirroulervelo.fr/intervenant/interventions>

L'attestation, à télécharger sur le site et le carnet ou la fiche de progression pédagogique personnalisée sont délivrés aux élèves à l'issue de l'épreuve d'évaluation.

Vous pouvez vous connecter :

- soit **à partir de France Connect** (si vous possédez déjà un compte) :



PROGRAMME
SAVOIR ROULER À VÉLO



JE SUIS INTERVENANT SAVOIR ROULER À VÉLO,
JE M'IDENTIFIE ET RENSEIGNE
MES INTERVENTIONS



A propos de FranceConnect

- ou **en créant un compte** sur la plateforme du programme **SRAV** :

<https://savoirroulervelo.fr/intervenant/>

Ou

Courriel :*

Mot de passe :*

[Mot de passe oublié](#) [Créer un compte](#) [Je me suis déjà connecté via FranceConnect](#)

Etape 1 de l'inscription :

renseigner son adresse mail
et mot de passe



PROGRAMME

SAVOIR ROULER À VÉLO

Vous recevrez un mail avec pour objet :

Validez votre email "Savoir Rouler à Vélo"

Vous recevez ce mail car vous vous êtes inscrit sur le site Savoir Rouler à Vélo

Afin de bénéficier de toutes les fonctionnalités, veuillez valider votre email en cliquant sur le lien suivant :

[l'active mon compte.](#)

Données d'accès

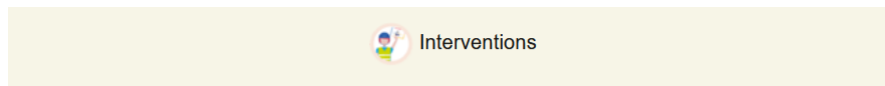
Courriel :*

Mot de passe :*

Confirmation :*

Etape 2 de l'inscription :

Validation de l'inscription (*toutes les écoles du département sont référencées dans la partie « établissement »*)



Validation de l'inscription

Prénom :*

Nom :*

Courriel :*

Une fois terminé, consulter sa boîte mail.

Vous recevrez un mail avec pour objet :

Création compte savoir rouler à vélo

Bonjour,
Votre compte « Intervenant Savoir Rouler à Vélo » a bien été créé.

Nous vous invitons à y renseigner les informations relatives à la mise en œuvre de chacun des 3 blocs du socle commun du SRAV.

Le site www.savoirroulervelo.fr est à votre disposition pour toute information sur le programme Savoir Rouler à Vélo.

Structure nationale :*

Education Nationale – Enseignant scolaire

Code Postal Etablissement :

CP de la commune de l'établissement

Etablissement :*

-- Choix de l'établissement --

Avez-vous suivi la formation "Génération Vélo" ?*

Oui Non

« Intervenant du **Savoir Rouler à Vélo**, je m'engage à construire et réaliser mes sessions d'apprentissage sur la base du socle commun **Savoir Rouler à Vélo** et à vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences attendues du bloc 1, 2 et 3 pour délivrer l'attestation **Savoir Rouler à Vélo**. »*

* : Champ obligatoire

Vous accédez alors à une interface composée de 3 parties :



PROGRAMME

SAVOIR ROULER À VÉLO

> ✎ Je saisis une intervention

> ☰ Mes interventions

> 📄 Documents utiles

Vous êtes concernés par l'onglet 1 :

> ✎ Je saisis une intervention

Cette partie permet d'enregistrer les élèves qui ont validé l'un des 3 blocs ou directement le bloc 3.

Déclarer uniquement le bloc 3 lorsque l'ensemble du programme est réalisé avec un même groupe d'enfants, sinon, déclarer chacun des blocs réalisés et le nombre d'enfants correspondant.
Seule la réalisation du bloc 3 permet l'impression de l'attestation.

J'interviens pour la structure * :

EN - enseignant - 076 Ecole élémentaire C le ↕

Type de bloc * :

Bloc 1 : Savoir pédaler ↕

Lieu d'intervention :

Code Postal * : 76190 ↕

Commune * : ↕

Nombre d'enfants * :

16 ↕

Dont 6 ↕ garçons et 10 ↕ filles

Classe d'âge :

↕ moins de 6 ans 16 ↕ 6-7-8 ans

↕ 9-10 ans ↕ plus de 10 ans

Des enfants sont en situation de handicap *

Oui Non

Intervention en QPV (Quartier Prioritaire de Politique de Ville) *

Oui Non

Cités éducatives *

Oui Non

Date d'intervention * :

17/06/2025 📅

Cadre d'intervention * ⓘ :

- Scolaire
 Péri-scolaire
 Extra-scolaire (clubs, associations ...)

Site d'intervention :

📍 Cette intervention rentre dans le cadre de l'événement suivant :

-- Choix de l'événement -- ↕

Financement(s) * :

ANS Génération vélo Autre Aucun

Commentaires libres :

Intervention co-réalisée avec

Si c'est une autre structure co-réalisatrice :

Après mon intervention, je complète ou modifie les champs "nombre d'enfants", "genre" et "classe d'âge"

Une fois votre intervention déclarée, si besoin, vous avez jusqu'à **5 jours après la date de l'intervention pour la modifier**.
Pour les interventions déclarées à postériori, vous avez **5 jours maximum après la date effective de l'intervention** pour effectuer la saisie.

Réinitialiser le formulaire

Enregistrer



SOCLE COMMUN DU SAVOIR-ROULER



INTRODUCTION

Le Comité interministériel à la sécurité routière, présidé par le Premier ministre, a adopté, le 9 janvier 2018, une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité », le « **Savoir Rouler à Vélo** ».

Le « **Savoir Rouler à Vélo** » est également un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives présenté par le Premier ministre le 14 septembre 2018.

La mesure consiste à favoriser le développement du « **Savoir Rouler à Vélo** » relatif à l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. À l'horizon 2022 (échéance fixée par le Premier ministre dans le Plan vélo et mobilités actives), la généralisation du programme devrait permettre aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation, à des fins de mobilité.

Pour ce faire, les ministères des Sports, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Transports et de l'Intérieur, les fédérations sportives au travers de leurs clubs, les associations promouvant l'usage du vélo, les professionnels de l'encadrement, les associations de prévention et les collectivités pourront intervenir conjointement dans la mise en place de cette mesure et contribuer à l'organisation des séances d'apprentissage, dans un contexte scolaire, périscolaire ou extra-scolaire.

L'apprentissage du vélo trouvera ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les jeunes puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. À l'école, il contribue à valider l'attestation de première éducation à la route, APER.

Ce document a pour objectif de définir le socle commun d'apprentissage du **Savoir Rouler à Vélo** afin de permettre aux intervenants de délivrer l'attestation de suivi du programme.

Le volume global minimum nécessaire à l'acquisition des compétences du **Savoir Rouler à Vélo** est de 10 heures. La répartition du temps entre les 3 blocs est à l'appréciation des différents intervenants en fonction des groupes et de la progression des enfants.

Les volumes horaires associés à chaque bloc sont donnés à titre indicatif.

Ces documents, entre autres, sont également disponibles sur le site **Prim 76 EPS** / Rubrique « Sécurité Routière / SRAV » :

<https://prim76.ac-normandie.fr/padlet-savoir-rouler-a-velo>